

Ministry of Education

900 Bay St,
Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
900, rue Bay
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



2011: ELCC5

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Directrices et directeurs de l'administration, GSMR/CADSS
Administratrices et administrateurs généraux, GSMR/CADSS
Directrices et directeurs des services à l'enfance, GSMR/CADSS

EXPÉDITEURS:

Pam Musson
Directrice, Direction de la mise en œuvre des programmes
d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
Division de l'apprentissage des jeunes enfants
Ministère de l'Éducation

Andrew Davis
Directeur, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières
Division des opérations et des finances de l'éducation élémentaire
et secondaire
Ministère de l'Éducation

DATE :

Le 9 mai, 2011

OBJET :

Lignes directrices sur les pratiques opérationnelles, Questions et réponses
Lignes directrices sur les places subventionnées des programmes de jour prolongé - 2^e année, Questions et réponses
Lignes directrices sur le financement de transition des services de garde d'enfants - 2^e année, Questions et réponses

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir les documents suivants pour appuyer la planification des services de garde d'enfants et le processus de 2011 de la gestion des contrats:

- Lignes directrices sur les pratiques opérationnelles – mise à jour /Questions et réponses
- Lignes directrices sur le financement de transition des services de garde d'enfants - 2^e année / Questions et réponses
- Lignes directrices sur les places subventionnées des programmes de jour prolongé - 2^e année / Questions et réponses

Ces lignes directrices vous aideront à compléter vos soumissions des prévisions budgétaires. La correspondance que vous avez reçue le 29 avril 2011 indique que les soumissions des prévisions budgétaires doivent être envoyées dans les 10 jours ouvrables suivant l'envoi des lignes directrices. Par conséquent, vos soumissions des prévisions budgétaires doivent être soumises au ministère de l'Éducation le 24 mai 2011. Nous aimerions aussi vous rappeler que vous devez soumettre votre contrat des services de garde signé au plus tard le 24 mai 2011.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en services de garde d'enfants

Nous vous remercions pour votre patience et votre collaboration continue.



Pam Musson



Andrew Davis

Copie: Jim Grieve, sous-ministre adjoint, Division de l'apprentissage des jeunes enfants,
ministère de l'Éducation
Gabriel F. Sékaly, sous-ministre adjoint, Division des opérations et des finances de
l'éducation élémentaire et secondaire, ministère de l'Éducation
Jill Vienneau, directrice, Direction des politiques et des programmes d'apprentissage et de
garde des jeunes enfants, ministère de l'Éducation